

2015

Communiqué de presse

Information réglementée
Décembre



Assemblée Général Extraordinaire

Le vendredi 27 novembre 2015 l'assemblée générale extraordinaire du groupe SIPEF a eu lieu.

Ordre du jour:

1. Abrogation des strips VVPR.
2. Expression du capital en dollars américains à partir du 1er janvier 2016.
3. Modifications des statuts, relatives aux article 17 et article 41.

Tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés.

Toutes les informations pertinentes relatives à l'assemblée générale extraordinaire sont disponibles sur www.sipef.com (section "investors").

Schoten, le 1er décembre 2015

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

F. Van Hoydonck,
administrateur délégué
(mobile +32 478 92 92 82)

J. Nelis,
chief financial officer

Tel.: +32 3 641 97 00
Fax : +32 3 646 57 05

finance@sipef.com
www.sipef.com
(section "investors")

SIP
LISTED
EURONEXT

SIPEF est une société agro-industrielle cotée sur Euronext Bruxelles. La société détient essentiellement des participations majoritaires dans des entreprises tropicales qu'elle gère et exploite. Le groupe est diversifié géographiquement et produit plusieurs matières premières de base, principalement de l'huile de palme. Les investissements sont généralement à long terme dans des pays en développement.